

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 janvier 2007

CP 07/01-10

CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EXPLOITATION BEAUMONT DE LOMAGNE

DEVOLUTION DES MARCHES

Pour permettre la réalisation des travaux de construction, à BEAUMONT DE LOMAGNE, d'un centre d'exploitation pour l'entretien de la voirie départementale, une consultation a été lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert .

La Commission d'appel d'offres, réunie les 27 novembre et 4 décembre 2006, a examiné les offres déposées par les entreprises ayant répondu dans les formes et délais requis.

Conformément aux critères de sélection pondérés définis dans le dossier de consultation des entreprises : prix des prestations (80%) et valeur technique de l'offre (20%), la Commission d'Appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés suivants :

Construction d'un centre d'exploitation à BEAUMONT DE LOMAGNE

- . Lot n°3 : menuiserie aluminium, métallerie, serrurerie
 - . Montant : 27 994.78 €TTC (23 407.01 €HT)
 - . Attributaire : BONFANTE

- . Lot n°4 : plâtrerie, faux plafonds, isolation
 - . Montant : 8 603.25 €TTC (7 193.35 €HT)
 - . Attributaire : VIATGE

- . Lot n°6 : électricité, chauffage
 - . Montant : 16 170.52 €TTC (13 520.50 €HT)
 - . Attributaire : BLASCO

- . Lot n°7 : Plomberie
 - . Montant : 4 768.87 €TTC (3 987.35 €HT)
 - . Attributaire : SAINSON

Les lots suivants sont infructueux :

n°1 : gros œuvre, sols durs, faïences,

n°2 : charpente métallique, bardage, couverture, zinguerie,

n°5 : menuiserie intérieure,

n°8 : peinture.

Ils feront l'objet d'une nouvelle consultation.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

- l'ensemble des marchés correspondant aux lots n°3, 4, 6 et 7 pour la construction d'un centre d'exploitation à BEAUMONT DE LOMAGNE aux entreprises et pour les montants ci-dessus,
- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 janvier 2007

CP 07/01-10

**CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EXPLOITATION
BEAUMONT DE LOMAGNE
DEVOLUTION DES MARCHES**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie les 27 novembre et 4 décembre 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés correspondants aux lots n° 3, 4, 6 et 7 à intervenir avec les entreprises suivantes pour la construction d'un centre d'exploitation à Beaumont-de-Lomagne :
 - . Lot n°3 : menuiserie aluminium, métallerie, serrurerie
 - . Montant : 27 994.78 €TTC (23 407.01 €HT)
 - . Attributaire : BONFANTE
 - . Lot n°4 : plâtrerie, faux plafonds, isolation
 - . Montant : 8 603.25 €TTC (7 193.35 €HT)
 - . Attributaire : VIATGE
 - . Lot n°6 : électricité, chauffage
 - . Montant : 16 170.52 €TTC (13 520.50 €HT)
 - . Attributaire : BLASCO

. Lot n°7 : Plomberie

. Montant : 4 768.87 €TTC (3 987.35 €HT)

. Attributaire : SAINSON

- Précise que les lots déclarés infructueux feront l'objet d'une nouvelle consultation ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,